

<https://ricochets.cc/Lundi-10-decembre-le-gouvernement-prend-une-mesure-favorisant-l-exil-fiscal-des.htm>
!



Lundi 10 décembre, le gouvernement prend une mesure favorisant l'exil fiscal des plus fortunés !

- Les Articles -
Date de mise en ligne : mercredi 12 décembre 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



Scandaleux : alors que le soir à 20h le tyran fou représentant du système antidémocratique et violent faisait son petit numéro abject à la télé, le jour même, [le sénat vote un allègement de taxe favorable aux plus riches !!!](#)

► Extraits de [l'article publié sur Bastamag](#) :

Un nouveau cadeau fait aux plus riches. Lundi 10 décembre, une heure avant la prise de parole d'Emmanuel Macron depuis l'Elysée, le Sénat a voté l'allègement de l'« exit tax » sur demande du gouvernement [1]. L'exit tax, instaurée par Nicolas Sarkozy en 2011, avait pour objectif de lutter contre l'exil fiscal : les plus fortunés qui partaient à l'étranger devaient attendre 15 ans avant de vendre leurs actions, sous peine de payer 30 % sur les plus-values qu'ils réalisaient à l'étranger. Avec cet allègement, ils devront patienter entre deux et cinq ans, trois fois moins longtemps, avant de pouvoir vendre leurs actions sans être taxés [2]. Cette mesure initiée par le gouvernement, a pu être votée grâce au soutien de la majorité sénatoriale de droite et du centre.

« Cet article (...) s'inscrit de fait dans la droite ligne de l'action du gouvernement, qui n'a de cesse de privilégier les plus riches au détriment de nos concitoyens les plus modestes », a réagi Claude Raynal, sénateur PS de la Haute-Garonne qui a demandé le retrait de cet article durant le débat [3]. « Je rappelle que, pour être redevables de cette taxe, les entrepreneurs concernés doivent détenir, en moyenne, plus de 800 000 euros en actions... »

Un allègement censé « redonner de l'attractivité fiscale à la France »

Face à la polémique suscitée par l'annonce de cette suppression, le gouvernement a finalement proposé un allègement de cette taxe dans le cadre du projet de loi de Finances 2019. « Nous menons une politique d'attractivité, notamment, pour faire venir dans notre pays, après le Brexit, des activités financières qui, certes, sont décriées, mais qui créent de la richesse », a défendu Agnès Pannier-Runacher, la secrétaire d'État au ministère de l'Économie, lors des débats au Sénat. « On veut attirer les investisseurs, mais où sera la limite ?, a répliqué Éric Bocquet, sénateur communiste du Nord. Veut-on 0 % de taxation ? Est-ce cela, la limite, ou bien faudra-t-il une taxation négative ? Faudra-t-il bientôt leur donner de l'argent pour qu'ils viennent investir chez nous ? »